



PROTECTION CONTRE LA FRAUDE

Selon le **Commissariat à la protection de la vie privée du Canada**, avec le foisonnement technologique actuel, le vol d'identité de personnes innocentes pour commettre des fraudes est devenu un commerce très lucratif.

Le vol d'identité touche des millions de personnes chaque année et peut vous arriver à vous aussi. Les voleurs d'identité profitent de votre solvabilité et de votre réputation pour commettre des crimes qui peuvent ruiner le reste de votre vie. En utilisant votre identité, les escrocs peuvent ouvrir des comptes bancaires et obtenir des cartes de crédit ou des prêts pour faire de gros achats. Ils peuvent même obtenir un passeport et des prestations gouvernementales!

La liste ci-dessous fournit de l'information sur les mesures supplémentaires que vous pouvez prendre pour vous protéger du vol d'identité.

Les voleurs d'identité recherchent le genre de données ci-dessous :

- » Nom et prénoms
- » Date de naissance
- » Numéro d'assurance sociale
- » Adresse intégrale
- » Nom de jeune fille de la mère
- » Nom d'utilisateur et mot de passe pour les services en ligne
- » Numéro de permis de conduire
- » Numéros d'identification personnels (NIP)
- » Données de cartes de crédit (numéro, date d'expiration et les trois derniers chiffres apparaissant sur la plage de signature)
- » Numéros de comptes bancaires
- » Signature
- » Numéro de passeport

Les criminels utiliseront vos données personnelles ou financières volées ou reproduites pour :

- » Accéder à vos comptes bancaires
- » Ouvrir de nouveaux comptes
- » Exécuter des virements bancaires
- » Faire une demande de prêt, de carte de crédit ou d'autres biens et services
- » Faire des achats
- » Camoufler leurs activités criminelles
- » Obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement
- » Faciliter des activités du crime organisé ou des activités terroristes

Pour savoir si on a volé votre identité

La meilleure façon de le savoir est de vérifier fréquemment vos relevés de comptes imprimés ou en ligne ainsi que votre dossier de crédit pour déceler toute activité inhabituelle. Si vous recevez un appel d'une agence de recouvrement au sujet d'un compte non familier, ou si une demande de crédit a été rejetée inexplicablement, vous devriez mener enquête.

PROTÉGEZ-VOUS

- » Vérifiez vos relevés de comptes (notamment de vos cartes de crédit et comptes bancaires) pour vous assurer que toutes les activités sont autorisées.
- » Vérifiez votre courrier pour déceler tout problème de livraison.
- » Vérifiez votre activité de crédit.
- » Modifiez vos mots de passe régulièrement.
- » N'utilisez pas le même mot de passe pour plusieurs comptes.
- » Ne consignez pas par écrit vos noms d'utilisateur et mots de passe.
- » Songez à utiliser un logiciel de gestion des mots de passe.

SI VOUS PENSEZ QUE VOTRE IDENTITÉ A ÉTÉ VOLÉE

- » Communiquez avec votre/vos institution(s) financière(s).
- » Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) au 1-800-959-8281.
- » Portez plainte à la police.
- » Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501.
- » Informez votre banque et vos créanciers par téléphone et par écrit de toute irrégularité.
- » Signalez à l'Agence du revenu du Canada et à Service Canada que votre numéro d'assurance sociale (NAS) a pu faire l'objet d'une fraude

NUMÉROS IMPORTANTS À GARDER SOUS LA MAIN

Agence du revenu du Canada	1-800-959-8281
Guichet des services en ligne de l'ARC	1-800-714-7257
Equifax	1-800-465-7166
TransUnion	1-800-663-9980
Centre antifraude du Canada	1-888-495-8501